



N°15

LANTEN'EWS

Votre bulletin d'informations
communal

CONSEIL MUNICIPAL DU 20/09/2022

- Le Conseil Municipal souhaite mener une réflexion concernant la maîtrise des consommations énergétiques de son patrimoine communal, pour cela il sollicite une adhésion au service de conseil en énergie partagé du SIED.
- La Commune, actuellement ne dispose pas d'un service de maintenance des installations d'éclairage public. Le Conseil Municipal adhère au SIED 70 afin d'assurer ce service.
- Le Conseil Municipal, dans le cadre de l'état d'assiette 2023, valide les coupes des parcelles 6J et 13 en éclaircie.
- Le Conseil Municipal valide le devis de Mr BRETON concernant l'abattage, le débardage, l'éhoupage et le façonnage bord de route.
- Le règlement général sur la protection des données « RGPD », doit être mis en place dans les collectivités, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Saône propose un accompagnement pour la mise en conformité. Le Conseil Municipal adhère à ce service.

INFORMATIONS DIVERSES

- Dans le cadre de la rénovation du foyer rural, nous allons déplacer le conteneur à verre et le point relais pendant la phase des travaux. A ce jour nous sommes dans la réflexion afin de choisir un emplacement adapté.
- Afin de préparer la cérémonie du 11 Novembre, Mr le Maire souhaite faire participer nos petits citoyens. Mme Bogli, c'est gentiment porté volontaire afin de préparer les enfants au chant de la Marseillaise. Deux séances auront lieu le mercredi après-midi, merci de contacter Mr le Maire au 06 14 80 24 45 pour les inscriptions.
- Le Conseil Municipal remercie vivement les personnes qui ont offert à nos employés communaux un souffleur thermique.
- **Tout feu est interdit sur le territoire communal, aucune dérogation ne sera possible. Une amende forfaitaire de 135€ pourra vous être infligée.**
- **RAPPEL** des horaires autorisés concernant la tonte et les engins à moteur :

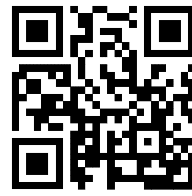
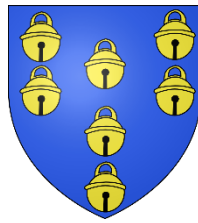
Du lundi au vendredi : 8H30-12H & 14H30-19H30

Le samedi : 9H-12H & 15H-19H

Les dimanches et jours fériés : 10H-12H

Le Maire,
David BALAUD

Suivez-nous sur internet ou contactez nous par mail : contact@lantenot.fr



Imprimé par nos soins, merci de ne pas jeter sur la voie publique.